



**Fondée en 1921**

<https://tir-glion-veytaux.ch>

# **Tir du 100 <sup>+4</sup> Société de tir Glion - Veytaux**

## **Fusil 300m**

Place de tir : Stand de Tir de Glion, Rte des Avants, Glion

Coordonnées GPS 46°44'18.8"N 6°93'81.09"E

6 cibles Sius Ascor 9003

### Jours et heures de tir

<b>Mercredi</b>	<b>3 septembre</b>	<b>16h00 – 19h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>5 septembre</b>	<b>15h00 – 19h00</b>
<b>Samedi</b>	<b>6 septembre</b>	<b>09h00 – 11h30</b>
<b>Samedi</b>	<b>6 septembre</b>	<b>13h30 – 16h00</b>

Ouverture et fermeture du bureau, 30 mn avant le début et la fin des tirs.

**Ce plan de tir est conforme aux dispositions des règlements FST sur le tir (RTSp et ses annexes).**

## Dispositions générales

- Ste organisatrice :** Société de tir Glion-Veytaux
- Genre de tir : Concours individuel et concours de groupes à 300 m.
- Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 4 ou 6 tireurs avec addition des 3 ou 5 meilleurs résultats. Le groupe de 3 ou 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.  
Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Inscriptions : **Société de tir Glion-Veytaux**  
**p.a. David Zeller**  
**Chemin du Couvent 8**  
**1822 Chernex**  
[zellerda@outlook.com](mailto:zellerda@outlook.com) *Inscriptions possible pendant la durée du tir*
- Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance sur le CCP de la société : **18-2532-6** (IBAN n° **CH34 0900 0000 1800 2532 6**), ou au bureau le jour du tir.
- Finance de groupe : Elle est fixée à **CHF 30.00 pour la cat.A (3 ou 4 tireurs) et CHF 40.00 pour les cat.D/E (5 ou 6 tireurs)**.  
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
- Livret de tir : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à **CHF 7.00**. Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, CHF 1.00 par tireur, celles de l'AVTS, CHF 1.00 par tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Paiement livret : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction : Une seule carte couronne sera délivré par tireur,  
Carte couronne valeur CHF 12.00 ou CHF 15.00.- si les passes **GLION** et **ECHERÈGNES** sont réussies.  
Prix en nature délivré, pour la passe **100 +4**.
- Positions : Arme libre à genou, sauf V couché bras franc et SV appuyé.  
Fusil standard, couché bras franc sauf SV appuyé.  
Mousqueton, couché bras franc, appuyé ou sur bipied.  
Fusils d'assaut sur bipied,
- Catégorie d'armes : Cat. A : Fusil standard et armes libres  
Cat. D : FA57/03, MQ  
Cat. E : FA90/FA57-02
- Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes  
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place. Le prix de 35 cts la cartouche est compris dans le prix des passes. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
- Mutation : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.

Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.

Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du tir. Elles sont traitées et réglées tout de suite. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST reste réservé.

## EXERCICE

Arme Toutes les armes  
Visuel A10  
Programme de concours 5 coups, c.p.c, interruption à volonté  
Prix de la passe CHF 6.00  
Disposition Nombre de passes illimitées

## GLION (GROUPE)

Arme Toutes les armes  
Visuel A10  
Programme de concours 5 coups, c.p.c., 3 coups en série, sans interruption  
Finance de groupe CHF 30.00 Cat.A et 40.00 Cat.D/E  
Prix de la passe CHF 19.00 par tireur (CHF 16.20 pour la passe et CHF 2.80 pour la munition)  
Catégorie de groupes Cat A  
Cat D/E (Armes d'ordonnance)

Distinctions		<u>E / S</u>	<u>V / U21</u>	<u>SV / U17</u>
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	74	72	71
Cat. D	FA57/03, MQ	69	67	66
Cat. E	FA90, FA57/02	66	64	63

Classement Deux classements catégories A et D/E (Armes d'ordonnance), le total des trois ou cinq meilleurs résultats individuels.  
Appui par le 4<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> résultat, puis par le meilleur résultat individuel, puis par l'âge.

Prix en espèces A condition qu'il y ait au moins 5 groupes par catégorie, sinon les finances de groupe seront remboursées.  
100% du produit de la finance d'inscription des groupes au 60% des groupes classés dans la même catégorie.  
Cat A : 1<sup>er</sup> prix CHF 150.00, dernier prix CHF 20.00  
Cat D/E : 1<sup>er</sup> prix CHF 150.00, dernier prix CHF 20.00

Disposition Chaque participant ne peut s'aligner qu'avec un seul groupe ou dans une seule catégorie.

## VEYTAUX (Répartition)

Arme	Toutes les armes
Visuel	A10
Programme de concours	6 coups, c. p. c, sans interruption
Prix de la passe	CHF 19.00 par tireur (CHF 16.90 pour la passe et CHF 2.10 pour la munition)

Barème :

Points	Cat A	Cat D	Cat E
<b>60</b>	Fr. 70.00	Fr. 80.00	Fr. 90.00
<b>59</b>	Fr. 50.00	Fr. 60.00	Fr. 70.00
<b>58</b>	Fr. 30.00	Fr. 40.00	Fr. 50.00
<b>57</b>	Fr. 20.00	Fr. 30.00	Fr. 40.00
<b>56</b>	Fr. 15.00	Fr. 20.00	Fr. 30.00
<b>55</b>	Fr. 10.00	Fr. 15.00	Fr. 20.00
<b>54</b>	Fr. 5.00	Fr. 10.00	Fr. 15.00
<b>53</b>		Fr. 5.00	Fr. 10.00
<b>52</b>			Fr. 8.00
<b>51</b>			Fr. 5.00

Prix en espèces Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupes dans les catégories concernées A ou D/E

Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

## ECHERÈGNES

Arme	Toutes les armes
Visuel	A100
Programme de concours	5 coups, c. p. c, sans interruption
Prix de la passe	CHF 19.00 par tireur (CHF 17.25 pour la passe et CHF 1.75 pour la munition)

Distinctions		E / S	V / J	SV / JJ
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	440	430	425
Cat. D	FA57/03, MQ	420	410	405
Cat. E	FA57/02, FA90	405	395	390

Classement En 3 catégories A/D/E au total des points, puis par l'âge le plus élevé, puis le coup profond, etc :  
1<sup>er</sup> classé CHF 80.00, 2<sup>ème</sup> CHF 60,00 3<sup>ème</sup> CHF 40.00

## CIBLE 100 +

Arme	Toutes les armes
Visuel	A100
Programme de concours	3 coups, c. p. c, sans interruption
Prix de la passe	CHF 15.00 par tireur (CHF 13.95 pour la passe et CHF 1.05 pour la munition)
Distinctions	Aucune
Classement	Aucun ! <b><u>Chaque tireur reçoit une bouteille.</u></b>

Le tireur ayant réussi le résultat de **104** au total de **deux coups sur trois**, touche 3 bouteilles.

Le tireur ayant réussi le résultat de **104** avec 1 coup de **100** et 1 coup de **4**, touche 6 bouteilles.

## Roi du tir :

Un Roi pour chaque catégorie (A, D et E), à l'addition des passes **Glion**, **Veytaux**, et 10% **Echerègnes**.

Appui par la passe **Glion**, puis **Echerègnes**, puis par l'âge.

1<sup>er</sup> classé : CHF 100.00

2<sup>ème</sup> classé : CHF 70.00

3<sup>ème</sup> classé : CHF 50.00

Société de Tir Glion-Veytaux,

Glion, le 22.04.2025

Le Président :

Le responsable du Tir :

*Patrick Berdoz*

*David Zeller*

**Association Vaudoise de Tir Sportif**  
*Approbation du plan de tir : le 23 avril 2025*

Le Chef de la Division fusil :

*Gilbert Hédiquet*